

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 24 mars 2023****CONVOCATION**

Date : 17 mars 2023

Affichée le : 17 mars 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 33

Pouvoirs : 6

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

31 mars 2023

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR**LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

3 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt-quatre mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – Mme Sophie GUILHAUME – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Michel VRAY

Mme Carole BOULANGER Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à Mme Cécile PIGNOL

M. Gérard BRUNEL Pouvoir à M. Joël MOREAU

M. Thierry MALHERBE Pouvoir à M. Rodolphe MIET

M. François RAMPON Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-03-14

OBJET : CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU SIPIAP.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que dans le cadre du fonctionnement du Syndicat Intercommunal de la Piscine de L'Isle-Adam – Parmain (SIPIAP), il est prévu une contribution financière des communes.

Considérant qu'il est donc envisagé pour la Ville de L'Isle-Adam, le versement d'une somme de 369 436€ au titre de l'année 2023.

Après avis de la Commission des Finances en date du 14 mars 2023,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Monsieur Joël Moreau ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 32 voix pour,

- **décide** l'attribution d'une contribution financière de 369 436 € à verser au SIPIAP pour l'année 2023.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT